



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 03/10/2024

Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le 08/10/2024

ID : 057-245700695-20240924-C20240924_12_FI-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,

MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

MM. Eric GONAND, Denis NOUSSE, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, M. Michel SCHMITT, Mme Christine ACKER, MM. Hervé GROULT, Hassan FADI, Fernand LUCAS suppléant représentant M. Yves LICHT, Mme Alieth FEUVRIER, MM. Bertrand MATHIEU, Alain REDINGE, MMES Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, M. Régis HEIL, Hervé PATAT, MMES Marie-Odile KRIEGER, Patricia VEIDIG, MM. Yannick OLIGER, Joseph GHAMO, Olivier KORMANN, Mme Christelle MAZZOLINI, M. Joël IMMER, Mme Valérie CARDET, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

Absents avec procuration :

Bertrand ALESCH	à	Michel SCHMITT,
Bernard DORCHY	à	Bernard ZENNER
Thierry MICHEL	à	Eric GONAND
Emmanuelle JACQUEMOT	à	Roland BALCERZAK
Déborah LANGMAR	à	Denis BAUR
Joseph BAUER	à	Joseph GHAMO
Brigitte DA COSTA	à	Joël IMMER
Karine BERNARD	à	Valérie CARDET

Absents excusés : Mauricette NENNIG, Marie-Pierre LAGARDE, Jerry PARPETTE, Evelyne DEROCHE, Christopher PAQUET

Date de la convocation : 28 août 2024

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents : 38

Nombre de votants : 46

Secrétaire de séance : Céline CONTRERAS



12. Objet : Vote de la Décision Modificative n° 2 - Budget principal - Exercice 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 9 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2024,

Vu la délibération n° 10 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024, pour le budget principal de la CCCE,

Vu la délibération n° 11 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023 relative au Règlement Budgétaire et Financier de la CCCE,

Vu la délibération n° 7 du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2023 portant sur le vote du Budget primitif principal 2024 de la CCCE,

Vu la délibération n° 22 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2024 portant sur le vote du Budget supplémentaire principal 2024 de la CCCE,

Vu la délibération n° 22 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2024 portant sur le vote de la Décision Modificative n° 1 du budget principal 2024 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2024-55 en date du 22 mai 2024 portant sur le virement de crédit n° 1 relatif au budget principal de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2024-76 en date du 4 juillet 2024 portant sur le virement de crédit n° 2 relatif au budget principal de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2024-89 en date du 30 juillet 2024 portant sur le virement de crédit n° 3 relatif au budget principal de la CCCE,

Considérant la nécessité de procéder à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2024 pour le budget principal de la CCCE,

Section d'investissement - Dépenses			
Chapitre 45 - Opérations d'investissement sous mandat			70 000,00 €
4581108	845	ERA/VICC - Contz-les-Bains - Candélabres - Rue Saint Jean Chapelle	5 000,00 €
4581858	845	VIC - Puttelange - Rue de la Gare	7 000,00 €
4581869	845	VIC - Evrange - Route de Hagen	30 000,00 €
4581871	845	VIC - Contz-les-Bains - Route du vin	28 000,00 €
Total des dépenses d'investissement			70 000,00 €
Section d'investissement - Recettes			
Chapitre 45 - Opérations d'investissement sous mandat			70 000,00 €
4582108	845	ERA/VICC - Contz-les-Bains - Candélabres - Rue Saint Jean Chapelle	5 000,00 €
4582858	845	VIC - Puttelange - Rue de la Gare	7 000,00 €
4582869	845	VIC - Evrange - Route de Hagen	30 000,00 €
4582871	845	VIC - Contz-les-Bains - Route du vin	28 000,00 €
Total des recettes d'investissement			70 000,00 €

La Décision Modificative n° 2 du budget principal s'équilibre en dépenses et recettes en section d'investissement à hauteur de 70 000 €.

Ces écritures budgétaires ont pour objet la prise en compte de dépenses et recettes liées aux travaux de voirie réalisés en Maitrise d'Ouvrage Délégue pour le compte des communes membres.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 17 septembre 2024,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- d'approuver la ventilation telle que présentée,
- d'approuver la Décision Modificative n° 2 modifiant les comptes du budget principal pour l'année 2024, telle qu'énoncée,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour :	46
Abstention :	0
Contre :	0

Fait à Cattenom, le 25 septembre 2024

Le Président,

Michel PAQUET



The image shows a blue ink signature and an official circular stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES de CATTENOM ET ENVIRONS' around the perimeter and 'Le Président' in the center, with a small star at the bottom.

Envoyé en préfecture le 03/10/2024

Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240924-C20240924_12_FI-BF